



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 mars 2024**

Date de la convocation : mardi 19 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 48

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Mohamed AMARA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, M. Laurent JUBIER, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Jean-Loup FRICKER (pouvoir à Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à Mme Marie MOULINIER), M. Jean-François BLANCO (pouvoir à Mme Emmanuelle CAMELOT)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Fabienne CARA, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, Mme Marie SALESSES, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Frédéric DAVAN

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 22 Terre de Jeux - Centre de préparation aux Jeux : signature d'une convention tripartite avec la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et la Fédération française de Handball pour l'accueil de l'Incroyable Tournée et de l'Équipe de France féminine

Rapporteur : M. Eric SAUBATTE

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 7 février 2022, le conseil municipal approuvait l'engagement de la Ville de Pau dans le cadre de la certification "Terre de Jeux et Centre de Préparation aux Jeux" et autorisait la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) à faire figurer les équipements communautaires dans le catalogue des équipements sportifs susceptibles d'accueillir des délégations nationales et internationales dans 20 disciplines olympiques soumises à l'obligation de stages pour leurs athlètes et équipes admis aux épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024.

C'est ainsi que Pau a accueilli par deux fois l'Equipe de France de Sabre au Complexe de Pelote, une dizaine de délégations étrangères de canoë-kayak slalom au Stade d'Eaux Vives et plus récemment l'équipe nationale de Tir Sportif algérienne au Stand de Tir de Lons.

Fin 2023, la Fédération Française de Handball (FFHB) s'est clairement positionnée pour organiser à Pau, du 3 au 6 juillet 2024, « l'Incroyable Tournée », opération labellisée « Terre de Jeux », gratuite et ouverte à tous qui proposera de multiples animations pour promouvoir la pratique du handball et des clubs dans notre territoire. Pour l'accueil de cette manifestation, la FFHB sollicite la Ville de Pau pour une subvention de 10 000 €.

Par ailleurs, à quelques jours des Jeux Olympiques de Paris, la FFHB a décidé d'organiser à Pau le dernier stage de préparation de son Equipe de France féminine et deux matchs amicaux internationaux – France-Norvège- au Palais des Sports les 4 et 6 juillet. Pour le soutien à l'organisation de ces matchs, il sera proposé au conseil communautaire du 28 mars d'attribuer une subvention de 30 000 € (15 000 € par match) à la FFHB. La CAPBP mettra le Palais des Sports à disposition et procédera par voie de marché public à l'acquisition de prestations de communication et de places. La convention tripartite ci-annexée définit précisément les modalités de ce partenariat.

Après avis de la commission Sport - Culture - Animation du 8 mars 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 mars 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Approuver l'attribution d'une subvention de 10 000 € à la Fédération Française de Handball dans le cadre de l'opération Terre de Jeux au titre du soutien pour l'accueil de l'Incroyable Tournée du 3 au 6 juillet 2024 ;**
- 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite à intervenir avec la Fédération Française de Handball et la CAPBP ;**
- 3. Décider que le règlement sera effectué au moyen des crédits inscrits au budget 2024, chapitre 65, fonction 30, article 65748.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU